

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le Bureau du registraire général de l'état civil
189 Red River Road, CP 4600
Thunder Bay ON P7B 6L8
Tél. : 1 800 461-2156 (extérieur de Toronto) ou
416 325-8305 (Toronto) Télécopieur : 807 343-7459

(ESPACE RÉSERVÉ À L'USAGE DU BUREAU SEULEMENT)

Veillez écrire lisiblement en lettres MAJUSCULES, au stylo noir ou bleu.
Dans ce formulaire, le « demandeur » est la personne qui remplit la demande.
Le demandeur peut être ou ne pas être la « personne nommée sur le certificat de naissance ».

Nom du demandeur

Prénom	Nom de famille
--------	----------------

Adresse postale

Nom de l'organisme ou entreprise (s'il y a lieu)				
N° de rue	Nom de rue	App. n°	N° d'interphone	Case postale
Ville		Province		
Pays	Code postal	Téléphone (y compris indicatif régional)	Poste	

Type de document demandé et frais perçus

<input type="checkbox"/>	Certificat de naissance (version abrégée) – Non émis relativement aux personnes décédées. Inclut l'information de base comme le nom, la date et le lieu de naissance. Premier certificat de naissance.....25.00 \$ \$ <input type="text"/>
	Remplacement du certificat de naissance..... 35.00 \$ \$ <input type="text"/>
<input type="checkbox"/>	Copie certifiée conforme de l'enregistrement de naissance (version intégrale) Contient tous les renseignements enregistrés, y compris les renseignements sur les parents et les signatures. Première copie conforme de l'enregistrement.....35.00 \$ \$ <input type="text"/>
	Remplacement de la copie conforme de l'enregistrement.....45.00 \$ \$ <input type="text"/>
<input type="checkbox"/>	Lettre de confirmation Lettre attestant que l'enregistrement n'est ou n'est pas en dossier. Si vous ne connaissez pas la date précise de la naissance, choisissez une année en fonction des renseignements que vous avez pu obtenir à cet égard, et indiquez-la à la place de la date. Nous ferons des recherches pour cette année-là et pour les deux années précédentes et suivantes, soit sur une période de cinq ans. Lettre de confirmation (couvrant les recherches sur 5 ans) 15.00 \$ \$ <input type="text"/>

Information

<p>Si vous faites parvenir votre paiement de l'extérieur du Canada, vous devez payer soit par mandat international en devises canadiennes tiré sur une chambre de compensation canadienne, soit par VISA, MasterCard ou American Express.</p>	<p>Nous n'accepterons pas de chèques post-datés et nous vous facturerons 35 \$ pour tout chèque rejeté pour insuffisance de fonds.</p> <p>Le nombre de certificats pouvant être délivrés est limité (voir art. 7, page 4)</p>	<p>Les frais sont sujets à changement sans avertissement. Si vous envoyez votre demande par la poste, vous pouvez payer par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances ou par VISA, MasterCard ou American Express. À notre comptoir public, vous pouvez aussi payer comptant ou par carte de débit.</p>
---	---	---

Modes de paiement

Chèque ou mandat payable à l'ordre du « ministre des Finances »	Carte de crédit – Vous devez payer par carte de crédit si vous nous télécopiez lademande. No de télécopieur : 807 343-7459.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Visa <input type="checkbox"/> MasterCard <input type="checkbox"/> American Express
Numéro de carte	Date d'expiration (mois / année)
Nom du détenteur de la carte	Signature du détenteur

Personne nommée sur le certificat de naissance (remplissez chaque case)

Nom de famille à la naissance		Prénom			Autre(s) prénom(s)			
Sexe <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin		Date de naissance année mois jour			Lieu de naissance (ville)		Poids à la naissance	Nbre de frères/soeurs nés avant cet enfant
Où la naissance a-t-elle eu lieu? <input type="checkbox"/> Hôpital (nom) _____					Il faut cocher une case <input type="checkbox"/> Médecin <input type="checkbox"/> Sage-femme			
<input type="checkbox"/> Autre (spécifiez) _____					<input type="checkbox"/> Maison <input type="checkbox"/> Centre de naissance <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> Indéterminé			
Nom du médecin ou autre personne qui a assisté à la naissance				Adresse du médecin ou autre personne				

Renseignements sur les parents (lors de la naissance de l'enfant)

Mère : Nom de jeune fille (nom de famille) (voir art. 1, page 4)		Prénom			Autre(s) prénom(s)		
Adresse de la mère à la naissance de l'enfant				Ville		Province	Pays
État matrimonial de la mère à la naissance de l'enfant <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Mariée <input type="checkbox"/> Divorcée <input type="checkbox"/> Veuve <input type="checkbox"/> Conjoint de fait					Tout autre nom de famille utilisé par la mère		
Âge de la mère à la naissance de l'enfant		Date de naissance de la mère année mois jour			Lieu de naissance de la mère (ville, province, pays)		
Père / Autre parent(e) : Nom de famille		Prénom			Autre(s) prénom(s)		
Âge du père/autre parent(e), à la naissance de l'enfant		Date de naissance du père/autre parent(e) année mois jour			Lieu de naissance du père/autre parent(e) (ville, province, pays)		
A-t-on déjà délivré un certificat de naissance (version abrégée) relativement à cette personne? **							<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
A-t-on déjà délivré une copie certifiée conforme de l'enregistrement relativement à cette personne? **							<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
La personne nommée sur l'enregistrement de naissance a-t-elle jamais changé légalement de nom? Si oui, indiquez ci-dessous le ou les noms précédents :							<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Nom de famille		Prénom			Autre(s) prénom(s)		
Nom de famille		Prénom			Autre(s) prénom(s)		

**Tous les certificats délivrés précédemment seront annulés.

Qui peut obtenir ces documents?**Si la personne nommée sur le certificat de naissance est en vie**
(Cochez une ou plusieurs cases) La personne nommée sur le certificat est le demandeur.
(Vous devez avoir au moins 13 ans)

L'un des parents de la personne nommée sur le certificat est le demandeur. (Votre nom doit figurer sur l'enregistrement de naissance)

 Mère Père / Autre parent(e) La personne qui a la garde légale de la personne nommée **sur le certificat est le demandeur**. (Joignez le document attestant la garde) Le document attestant la garde est joint**Si la personne nommée sur le certificat de naissance est décédée, seule une copie certifiée conforme de l'enregistrement sera délivrée.** (Cochez une ou plusieurs cases) Le plus proche parent est le demandeur. (Voir art. 2, page 4)
Précisez votre lien de parenté avec la personne décédée : _____ Preuve du décès jointe (Voir art.3, page 4) Le fiduciaire de la succession est le demandeur. (Voir art. 4, page 4) (Certificat de nomination ou autre preuve requis) Le certificat de nomination ou autre preuve est joint. (Voir art. 5, page 4)**Pourquoi demandez-vous ce(s) document(s)?**

Précisez : _____

Vous DEVEZ cocher l'une des cases suivantes : Première demande d'un certificat de naissance ou d'une copie certifiée conforme de l'enregistrement Document perdu (certificat ou copie de l'enregistrement) (Voir art. 6, page 4) Document volé (certificat ou copie de l'enregistrement) (Voir art. 6, page 4) Document endommagé ou détruit (certificat ou copie de l'enregistrement) (Voir art. 6, page 4)

J'autorise le Bureau du registraire général de l'état civil à délivrer le document ou les renseignements demandés, et je permets au ministère des Services gouvernementaux de recueillir des renseignements à mon sujet et au sujet de la personne (autre que moi-même) nommée sur le certificat de naissance, auprès du répondant ou de toute autre source appropriée dans le but de vérifier l'exactitude des renseignements donnés sur ce formulaire et mon droit à recevoir le service demandé et accepte la divulgation des renseignements au ministère des Services gouvernementaux. Je sais que toute fausse déclaration faite intentionnellement sur ce formulaire constitue une infraction.

Signature du demandeur		Téléphone le jour (y compris indicatif régional)		Date de la signature		
		Poste		année	mois	jour

IL FAUT REMPLIR CETTE PAGE SI LA PERSONNE NOMMÉE SUR LE CERTIFICAT EST ÂGÉE DE 9 ANS OU PLUS

Rappel au demandeur

Veillez choisir comme répondant l'une des personnes mentionnées ci-dessous. Une fois contactée, la personne agissant à titre de répondant doit s'assurer :

- que les déclarations faites dans la demande sont vraies;
- qu'elle-même est citoyenne canadienne et qu'elle fait partie d'une catégorie énumérée ci-dessous, et
- qu'elle vous connaît depuis au moins deux ans.

Nul ne doit facturer des honoraires pour agir à titre de répondant (*Loi sur les statistiques de l'état civil*, art. 45.1(2)).

Le demandeur certifie que la personne nommée ci-dessous a consenti à agir à titre de répondant.

Le répondant

Les personnes énumérées ci-dessous sont autorisées à agir à titre de **répondants** dans le cadre de l'article 45.1 de la *Loi sur les statistiques de l'état civil*.

1. Citoyens canadiens qui connaissent le demandeur depuis au moins deux ans et qui **exercent actuellement** dans l'une des capacités suivantes :

- Juge, juge de paix, agent de police municipal ou provincial, agent de la Gendarmerie royale du Canada, agents de police des Premières nations
- Maire
- Membre de l'Assemblée législative de l'Ontario
- Ministre du culte autorisé à prononcer des mariages en vertu de la loi provinciale
- Secrétaire ou trésorier municipal qui est membre de l'Association des directeurs généraux, secrétaires et trésoriers municipaux de l'Ontario.
- Notaire public
- Directeur ou directeur adjoint d'une école primaire ou secondaire
- Administrateur principal ou professeur d'une université ou administrateur principal d'un collège communautaire, y compris d'un CEGEP (Québec)
- Fondé de pouvoir d'une banque, d'une caisse d'économie, d'une caisse populaire, d'une coopérative d'épargne ou d'une société de fiducie
- Chef de bande reconnu aux termes de la *Loi sur les Indiens (Canada)*.

Canadian Citoyens canadiens qui connaissent le demandeur depuis au moins deux ans et qui **exercent l'une des professions suivantes et sont membres en règle** d'un organisme de réglementation provincial établi par la loi pour régir l'une des professions suivantes :

- Chiropraticien, dentiste, sage-femme, infirmière, infirmier, optométriste, pharmacien, médecin, chirurgien, psychologue ou vétérinaire
- Avocat
- Comptable
- Ingénieur
- Travailleur social ou technicien en assistance sociale
- Enseignant d'une école primaire ou secondaire

La liste ci-dessus ne constitue pas une reconnaissance ni un endossement de statut professionnel ou de compétence supérieure de Bureau du registraire général.

Nom du demandeur (doit être indiqué)

Nom de famille

Prénom

Renseignements sur le répondant

Nom de famille du répondant

Prénom

Entreprise ou organisme (s'il y a lieu)

Profession

No d'enregistrement (s'il y a lieu)

Téléphone (travail) (y compris indicatif régional) / Poste

Télécopieur (y compris indicatif régional) (facultatif)

Adresse du lieu de travail

No de rue

Nom de rue

Ville

Province

Code postal

Les renseignements personnels fournis sur ce formulaire sont recueillis en vertu de la *Loi sur les statistiques de l'état civil*, L.R.O. 1990, ch. c.V.4. Ils seront utilisés dans le but de fournir des copies certifiées conformes, des extraits, des certificats ou des avis de recherche et d'authentifier l'information fournie et votre droit à recevoir le service demandé, mais aussi aux fins de l'application de la loi et de la sécurité. Toute déclaration fautive faite intentionnellement sur ce formulaire constitue une infraction. Pour toutes questions concernant le prélèvement de ces renseignements, veuillez contacter le registraire général adjoint, Bureau du registraire général de l'état civil, 189 Red River Road, CP 4600, Thunder Bay ON P7B 6L8; Tél. : 1 800 461-2156 (extérieur de Toronto) ou 416 325-8305 (Toronto).

Instructions

Instruction #1

Nom de jeune fille de la mère

Le nom de jeune fille de la mère est le nom de famille de la mère à sa naissance, à moins que la mère ait été une enfant adoptée. Dans ce dernier cas, indiquer le nom adoptif.

Instruction #2

Le plus proche parent

*Conjoint, **conjoint de fait, mère, père/autre parent(e), fille, fils, soeur, frère.

Si aucune des personnes susmentionnées n'est disponible, le plus proche parent survivant qui suit - grand-mère, grand-père, tante, oncle, cousin(e) germain(e), nièce, neveu, petit-fils ou petite-fille - peut demander le certificat de naissance. À la demande et au paiement prescrit, cette personne doit aussi joindre un affidavit, c'est-à-dire une déclaration sous serment affirmant qu'elle le plus proche parent survivant qui suit.

* Le conjoint est l'une ou l'autre des parties au mariage.

** Le conjoint de fait est l'une ou l'autre de deux personnes qui vivent dans une situation assimilable à une union conjugale hors du mariage pendant une période d'au moins 3 ans ou vivent ensemble dans une relation quasi permanente si les deux personnes sont les parents d'un enfant.

Instruction #3

Preuve du décès

Ce peut être un certificat de décès; une déclaration du directeur des services funéraires; un certificat de nomination à titre de fiduciaire de la succession; ou une ordonnance rendue aux termes de la *Loi de 2002 sur les déclarations de décès*.

Instruction #4

Fiduciaire de la succession

Le fiduciaire de la succession peut être un exécuteur testamentaire ou un administrateur successoral.

Instruction #5

Preuve acceptable

Ce peut être un certificat de nomination à titre de fiduciaire de la succession, des lettres d'homologation, des lettres d'administration ou un testament.

Instruction #6

Certificat de naissance perdu, volé, endommagé ou détruit

La perte, le vol, l'endommagement ou la destruction d'un certificat de naissance ou d'une copie certifiée conforme de l'enregistrement doit être déclaré immédiatement au Bureau du registraire général. Tout certificat ou copie d'enregistrement de naissance trouvé doit être retourné sans délai au Bureau du registraire général ou remis à la police ou au service des objets trouvés.

Instruction #7

Nombre limité de certificats délivrés

On ne peut délivrer qu'un seul certificat de naissance ou une seule copie conforme de l'enregistrement de naissance.

Instruction #8

Demande de réexamen

Si votre demande de certificat de naissance ou de copie certifiée conforme de l'enregistrement est refusée, vous pouvez demander par écrit au registraire général adjoint que l'on réexamine votre demande. Vous devez, dans votre lettre, indiquer votre nom complet, votre adresse postale, le numéro de téléphone, le nom de la personne nommée sur le certificat de naissance ou la copie conforme de l'enregistrement, le numéro de référence de la demande de certificat et les raisons pour lesquelles on devrait réexaminer la demande.

Instruction #9

Protection du certificat de naissance

Il importe que vous conserviez votre certificat de naissance en un lieu sûr, tel qu'un coffre-fort, et certainement pas dans votre portefeuille. En le gardant en un lieu sûr, vous protégez votre identité.

Instruction #10

Père / autre parent(e)

Les renseignements sur le père ou l'autre parent(e) doivent être inclus sur cette demande si l'information apparaît sur l'enregistrement de la naissance de l'enfant. "L'autre parent(e)" désigne un(e) parent(e) non-biologique d'un enfant, lorsque le père biologique est inconnu et que l'enfant est né d'une procréation assistée.

Jusqu'à quand remontent les enregistrements de naissance conservés en Ontario?

Le Bureau du registraire général conserve les enregistrements des naissances qui sont survenues en Ontario au cours des 95 dernières années.

Pour obtenir des enregistrements anciens, contactez :

Archives publiques de l'Ontario
134, boul. Ian Macdonald
Toronto ON M7A 2C5
800 668-9933
416 327-1600

Veillez envoyer le formulaire dûment rempli à :

Bureau du registraire général de l'état civil
189 Red River Road
CP 4600
Thunder Bay ON P7B 6L8
Télécopieur : 807 343-7459

Si vous demandez un service plus rapide que le service de 6 à 8 semaines, veuillez remplir une demande de certificat en ligne : www.serviceontario.ca